



Réhabilitation de la plaine de l'église

Débutés en 2019, les travaux de rénovation se poursuivent avec le lancement d'une nouvelle phase de construction destinée à favoriser la mixité résidentielle et améliorer le cadre de vie des habitants.



Après la construction d'un premier immeuble de 84 logements dont 25 logements sociaux, à l'extrémité de l'impasse de l'église, le chantier de rénovation du quartier de l'église est entré dans une seconde phase. Depuis quelques mois, les opérations de démolition des anciens logements sociaux situés à l'angle des rues du 8 mai 1945 et de l'impasse de l'église ont démarré. L'emprise au sol libérée va permettre la réalisation par la société Primarte de 151 logements collectifs, en accession à la propriété, répartis en plusieurs bâtiments. Les travaux devraient débuter au début du second semestre 2022.

Des espaces publics repensés

La création de ces nouveaux logements va s'accompagner d'un ambitieux projet de rénovation des espaces publics destiné à améliorer en profondeur la desserte du quartier, à redynamiser l'offre de commerces et à développer les espaces paysagers. Axe majeur du quartier, la rue du 8 mai 1945 sera notamment entièrement reprise et élargie pour permettre la circulation à double sens des véhicules, améliorer les cheminements piétons et renforcer la visibilité des commerces situés face à l'église. Des arbres seront également plantés. Pour compenser la suppression de places de parking rue du 8 mai 1945 et impasse de l'église, de nouveaux stationnements seront créés rue Félix et Roger Pozzi.

Requalification de la plaine de jeux

Ces nouveaux aménagements seront complétés par une requalification complète de la plaine de jeux de l'église afin de renforcer la végétalisation du site et développer l'offre d'espaces de loisirs dans le quartier. Les aires de jeux existantes seront pérennisées et surtout étoffées avec la création d'un nouvel espace de jeux pour accueillir un plus large public. Le terrain de boules sera également agrandi et de nouveaux espaces de circulation paysagers seront réalisés.



